

Actualité



Par **Éric Olivier Dallard**

Voir tous les articles de Éric Olivier Dallard
Article mis en ligne le 23 février 2007

Une pétition portant de 11,000 signatures déposée à l'Assemblée Nationale

Pour le Parc des falaises



Le CRPF, qui se bat pour la conservation du site des falaises de Piedmont Prévost et St-Hippolyte (dont Accès a régulièrement parlé au cours de la dernière année), a remis à la députée de Prévost, Lucie Papineau, une pétition de 10,899 noms qu'elle a déposée à l'Assemblée nationale mardi dernier.

«Pour nous, il y a une étape importante qui vient d'être franchie, affirme d'entrée de jeu Marc-André Morin, porte-parole du Comité régional pour la protection des falaises (CRPF). L'annonce des élections nous a mis un peu de pression... Nous entendons entretenir ce dossier, le maintenir à l'avant-plan lors de la campagne, du moins dans les deux comtés impliqués (Prévost et Bertrand).»

Le CRPF, qui se bat pour la conservation du site des falaises de Piedmont Prévost et St-Hippolyte (dont Accès a régulièrement parlé au cours de la dernière année), a remis à la députée de Prévost, Lucie Papineau, une pétition de 10,899 noms qu'elle a déposée à l'Assemblée nationale mardi: «C'était naturel que Mme Papineau fasse la présentation de la pétition à l'Assemblée nationale, puisqu'elle doit être présentée par une députée, explique M. Morin. Ce faisant, elle se montre sympathique à notre cause; les autres candidats seront d'ailleurs invités à faire la même chose, à se prononcer sur la question...»

La pétition demande au Ministre du Développement durable, de la faune et des parcs du Québec, de soustraire le massif des escarpements de Prévost, Piedmont et St-Hippolyte de tout développement immobilier et d'utiliser les ressources dont il dispose pour en garantir l'intégrité écologique ainsi que l'accès démocratique aux activités de plein air.

Pour le CRPF, ce panorama qu'on peut observer de l'autoroute 15, à la hauteur de Prévost et Piedmont, renferme une faune et une flore exceptionnelles. Son vaste bassin versant constitue une zone de rechargement de la nappe d'eau souterraine qui alimente en eau potable une bonne partie de la région.

Fort de l'appui de dizaines d'organismes et associations, dont des municipalités de la région, des regroupements de citoyens, des associations de sports, de plein air et de groupes environnementaux, le CRPF, qui compte plus de 400 membres, entend rappeler à tous les candidats à la prochaine élection l'importance de la protection du massif des falaises et du réseau

de sentiers tracé par Jack Rabbit il y a plus de cent ans.

Se défendant de faire de la politique partisane («nous ne faisons pas de politique, mais de la conservation»), M. Morin espère tout de même que si l'un des candidats des deux comtés touchés «se montre plus intéressé que les autres à la cause du Parc des falaises, il pourrait bien s'attirer une certaine sympathie de l'électorat...»



Le CRPF, qui se bat pour la conservation du site des falaises de Piedmont Prévost et St-Hippolyte (dont Accès a régulièrement parlé au cours de la dernière année), a remis à la députée de Prévost, Lucie Papineau, une pétition de 10,899 noms qu'elle a déposée à l'Assemblée nationale mardi dernier.

Vos commentaires

[Réagissez à cet article](#) (Section Membre)